

Quelques médecins prescrivent l'acétate d'ammoniaque, pour favoriser l'éruption :

Acétate d'ammoniaque	15 grammes.
Eau de menthe	} aa 50 —
— de fleurs d'oranger	
— de mélisse	
Sirop d'éther	} aa 50 —
— de capillaire	

Par cuillerée à bouche d'heure en heure.

Les *bains froids* à 22 degrés deviennent nécessaires s'il existe de l'hyperthermie accompagnée de phénomènes nerveux graves (délire ou somnolence). Vinay (de Lyon) préfère les *bains frais* à 30 ou 52 degrés.

Les vomissements seront calmés par les *fragments de glace*, l'eau de Seltz.

La constipation sera combattue par des *laxatifs légers*. S'il existe au contraire une diarrhée fétide, il est utile de prescrire le *naphtol* et le *salicylate de bismuth associés*.

Dès le début, il faut pratiquer, deux fois par jour, des *irrigations pharyngées* avec une solution boriquée (à 40 pour 1000). Les *lavages oculaires* à titre prophylactique sont également utiles. Courmont et Rollet ont préconisé des *instillations d'une solution de bleu de méthylène* à 2 pour 1000, répétées plusieurs fois par jour. Si la variole survient chez une femme enceinte, il est nécessaire de faire une antiseptie soignée du vagin et de la vulve, car on sait combien sont fréquents les accidents puerpéraux en pareil cas.

L'alimentation, pendant toute la durée de la maladie, consistera en lait, bouillon, limonade vineuse, grogs légers, etc.

Lorsque l'éruption paraît, si elle est discrète et si le sujet a été vacciné, aucune intervention active n'est indiquée; il suffit de donner quelques *bains tièdes*.

S'il s'agit au contraire d'une éruption confluente, chez un sujet vacciné ou non, la principale indication est de réaliser l'antiseptie des téguments par les moyens locaux qui seront indiqués plus loin, afin de prévenir des suppurations trop étendues, de limiter l'infection des pustules.

A la période de *suppuration*, les *bains tièdes* sont encore nécessaires pour débarrasser la peau des sécrétions purulentes dont elle est couverte; on peut les rendre antiseptiques par addition de sublimé (10 grammes par bain). Les *bains froids* sont indiqués si, avec une température très élevée, se manifestent des symptômes graves d'infection et notamment des troubles nerveux (agitation, délire, etc.); seulement il ne sera pas nécessaire de les répéter toutes les trois heures, comme on a coutume de le faire dans la fièvre typhoïde.

D'après Du Castel, la *saignée* trouve quelquefois son indication au cours de la variole, quand la dyspnée est intense, quand des phénomènes congestifs sont très accusés du côté des poumons et de l'encéphale. On peut pratiquer, sans inconvénients, une saignée de 5 à 400 grammes chez les sujets vigoureux.

Les divers antipyrétiques ont été employés, surtout le *sulfate de quinine*, sans résultats bien appréciables. L'alcool à doses modérées est utile chez tous les malades; il faut l'administrer *larga manu* chez les alcooliques et dans les

cas de symptômes adynamiques. Les injections de *cafféine* sont indiquées quand il existe des signes de myocardite et de l'anurie. Le *calomel* sera prescrit comme désinfectant intestinal.

On a préconisé l'usage, à l'intérieur, de divers médicaments destinés, au moins théoriquement, à empêcher la suppuration de se produire.

C'est ainsi que Chauffard a vanté l'acide phénique (5 centigrammes à 1 gramme); d'autres ont employé le perchlorure de fer (X à XXX gouttes), le chlorhydrate de cocaïne (Luton et Ory).

La seule médication interne à laquelle on reconnaisse encore une certaine efficacité est la *médication éthéro-opiacée*, telle que la pratique M. Du Castel depuis 1881. Il est bon de remarquer d'ailleurs que l'opium avait été recommandé par Sydenham, par Morton, par van Swieten.

Ce traitement consiste en l'emploi simultané de l'éther et de l'opium à haute dose : deux injections sous-cutanées d'éther (une pleine seringue de Pravaz chaque fois) sont faites par jour : une le matin, une autre le soir.

Les malades prennent, dans le courant de la journée, par doses fractionnées, une quantité d'extrait thébaïque qui est habituellement de 20 centigrammes pour les hommes et de 15 centigrammes pour les femmes. On peut prescrire l'opium dans une potion de Todd :

Extrait thébaïque	20 centigrammes.
ou poudre de Dover	1 gramme.
Extrait de quinquina	4 grammes.
Potion de Todd	120 —

1 cuillerée à soupe toutes les deux heures.

On peut encore administrer simultanément l'éther et l'opium, dans la même potion :

Liqueur d'Hoffmann	2 grammes.
Extrait d'opium	5 centigrammes.
Sirop de sucre	100 grammes.

A l'administration de l'éther et de l'opium qui constituent la base fondamentale du traitement, M. Du Castel associe le plus souvent l'usage du perchlorure de fer, à la dose de XX gouttes par jour.

« Les résultats obtenus sont très concluants, dit Dreyfus-Brisac, si l'on s'en tient aux cas où le traitement peut être employé dans toute sa teneur, dès le début de l'éruption jusqu'au début de la dessiccation. Si l'on ne peut voir dans cette médication l'antidote du poison variolique, son influence sur la marche de l'éruption est indéniable. »

Le traitement éthéro-opiacé a pour effet d'arrêter le développement d'un grand nombre de papules; d'autres se remplissent de sérosité, deviennent vésiculeuses, mais conservent un très petit volume. Au bout de trois ou quatre jours de traitement, dans l'espace de vingt-quatre à quarante-huit heures, les vésicules de la face et du tronc, celles des membres, s'affaissent et se séchent sans avoir suppuré, laissant à leur place de petites croûtes noirâtres.

La température, fort élevée au moment où l'éruption se produit, s'abaisse